



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Iona
16 décembre 2024 à 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Iona tenue en virtuel le 16 décembre à 18h15.

Membres	
<input checked="" type="checkbox"/> Stéphanie Barnaud, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/> Audrey Marcotte, parent
<input checked="" type="checkbox"/> Ali Cherief, enseignant	<input checked="" type="checkbox"/> Catalin Oboroceanu, parent
<input checked="" type="checkbox"/> Aurélie Cleret-Buhot, parent	<input checked="" type="checkbox"/> Isabelle Pivotto, parent
<input checked="" type="checkbox"/> Mick Guttman, enseignant	<input type="checkbox"/> Bruna Roti, personnel, SDG
<input checked="" type="checkbox"/> Rosa Lannes, parent	
Substituts	Invité.e.s
<input type="checkbox"/> Marie Louise Mumbu, parent substitut	<input checked="" type="checkbox"/> Annie Labrie, directrice de l'école
<input type="checkbox"/> Parent substitut	<input checked="" type="checkbox"/> Karine Forget, directrice-adjointe
<input type="checkbox"/> Enseignant substitut	

Formant quorum sous la présidence de Isabelle Pivotto.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Isabelle Pivotto, déclare la séance ouverte à la constatation du quorum, à 18h17.

2. MOT DE BIENVENUE

La direction et la présidence souhaitent la bienvenue aux membres. Avant lecture de l'ordre de jour, elles rappellent conjointement leurs rôles respectifs et déclarent travailler en collaboration étroite dans la bienveillance. Annie Labrie s'assurera du suivi de la formation obligatoire par tous les membres.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Isabelle Pivotto procède à la lecture de l'ordre du jour. Pas de demande d'ajout de points varia.

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Barnaud que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et Rosa Lannes appuie la proposition. Il n'y a pas de demande de vote.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité **[01-CE-20241216]** – ODJ déposé en annexe 1.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27/11/2024

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Barnaud que le procès-verbal de la séance du 27/11/2024 soit adopté sans modifications et Rosa Lannes appuie la proposition. Il n'y a pas de demande de vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité **[02-CE-20241216]** – PV déposé en annexe 2.

5. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de questions du public.

6. POINTS DE CONSULTATION POUR ADOPTION

IP
Initiales de la présidence

AS
Initiales de la direction

6.1. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Isabelle Pivotto propose la lecture de la capsule vidéo de la formation obligatoire concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence (<https://www.youtube.com/watch?v=WhFDsQTviIM>). Annie Labrie présente le plan de lutte de l'école. Elle explique que le plan de lutte est issu d'une analyse profonde où tous les élèves et le personnel de l'école sont consultés du 1^{er} au 3^{ème} cycle via un formulaire bien vulgarisé et fourni par l'UdeM ou l'UQAM. Les questions sont posées de manière claire évitant toute ambiguïté. Les élèves du premier cycle sont questionnés via des pictogrammes tandis que les élèves des deux autres cycles, ayant acquis la lecture, répondent à des questions informatisées.

À cela s'ajoute la consultation hebdomadaire du personnel des équipes classes de façon hebdomadaire auprès de la direction adjointe qui s'applique à consigner tous les enjeux/défis signalés. La direction s'assure aussi d'accueillir, de soutenir et accompagner les familles en cas d'enjeux répétés.

Les moyens mis à dispositions pour sensibiliser la population de l'école passe notamment par des ateliers de développement des habiletés sociales et l'intervention de nombreuses personnes du personnel de l'école comme la psychoéducatrice.

Isabelle Pivotto demande s'il est possible d'ajouter les noms des personnes chargées de lutter contre l'intimidation et la violence en page 1. Il est aussi demandé que la direction précise en page 8 la notion d'accueil, de soutien et d'accompagnement pour les parents/familles.

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Barnaud que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté avec les modifications demandées et Rosa Lannes appuie la proposition. Isabelle Pivotto demande le vote.

Le vote se fait à main levée : **8 voix POUR et 0 voix CONTRE**. Pas d'abstention.

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est adopté à l'unanimité (03-CE-20241216). Le plan de lutte sera affiché sur le site web de l'école après modification.

6.2. Lettre STM et Ville de Montréal

Isabelle Pivotto procède à la lecture de la lettre qui sera déposé à l'arrondissement CDN/NDG après adoption. Les membres demandent l'ajout de deux points de considération :

CONSIDÉRANT que les sorties éducatives et culturelles se font durant les heures de classe, soit en dehors des heures de pointe et ne surchargent pas le réseau de la STM ;

CONSIDÉRANT que l'utilisation du réseau de transport public de la STM est une pratique gagnante pour le développement des habiletés sociales et des bonnes pratiques chez tous les élèves dans une perspective d'apprentissage de la civilité et de développement durable ;

L'école accueille 587 élèves et le budget alloué aux sorties éducatives et culturelles est de 15075 dollars pour 38 classes.

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Barnaud que la lettre soit adoptée avec les modifications demandées et Rosa Lannes appuie la proposition. Il n'y a pas de demande de vote.

La lettre modifiée est adoptée à l'unanimité (04-CE-20241216). La lettre sera déposée auprès de l'arrondissement CDN/NDG et sera transmise par la représentante au Comité de Parents.

7. POINTS DE SUIVI

7.1. Canal Unique

Isabelle Pivotto s'excuse de ne pas avoir assuré le suivi auprès des membres parents. Elle propose de rédiger une proposition et de la soumettre par courriel. Les membres suggèrent de repousser ce suivi pour janvier car la période actuelle est chargée. Le point est reporté pour janvier 2025.

8. POINTS D'INFORMATION

8.1. *Activités de Nuit à l'école (6^e année)*

Annie Labrie présente le projet organisé ce 19 décembre au soir pour les élèves de 6^{ème} année. Ils dormiront à l'école avec leurs enseignants, la direction et les adultes qui se sont portés volontaires à cet événement. Tous les élèves ne participeront pas puisque la décision de confier les enfants durant une nuit à l'école revient aux parents. L'évènement sera publicisé.

9. DROIT DE PAROLE

9.1. *Direction*

Direction et direction-adjointe souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et souhaitent aux membres de prendre soin d'eux durant cette période pour pouvoir continuer leur belle implication.

9.2. *Représentants du personnel enseignant*

Les enseignants souhaitent de belles fêtes de fin d'année. Mick Guttman annonce qu'il proposera des sorties à la rentrée 2025.

9.3. *Représentante du personnel de soutien*

Absente.

9.4. *Représentante du service de garde*

Absente.

9.5. *Parents*

Audrey Marcotte aborde une situation relative à l'intervention des pompiers à l'école ce jour. La direction se veut rassurante, il n'y a rien eu de problématique.

9.6. *Représentant du comité de parents*

Isabelle Pivotto présente les faits saillants du dernier comité de parents.

9.7. *OPP*

Aurélie Cleret-Buhot rappelle qu'il y aura une collecte de denrées alimentaires pour la semaine de relâche.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est épuisé.

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Barnaud que la séance soit levée et Rosa Lannes appuie la proposition. Il n'y a pas de demande de vote. La séance est levée, il est 19h56.


Isabelle Pivotto, présidente


Initiales de la présidence


Annie Labrie, directrice


Initiales de la direction

